



# Les modalités d'évaluation de la formation au LaSSA

## ⇒ **En amont de la formation**

Le LaSSA prend le soin de définir, évaluer et problématiser les enjeux spécifiques liés aux professionnels du secteur avec son commanditaire, notamment pour les formations en intra. Ainsi, après avoir mené une réunion de travail avec les commanditaires, il propose une formation qui correspond aux besoins exprimés. Lors de cette réunion de travail, le LaSSA cherche également à évaluer le niveau des stagiaires de manière générale (niveau d'études par exemple) mais également le niveau de compétences quant au domaine proposé. Aussi, un questionnaire de précommunication est envoyé en amont aux stagiaires afin :

- D'évaluer, de comprendre et de saisir leurs attentes et besoins vis-à-vis de la formation.
- D'évaluer le niveau de compétences des stagiaires dans le domaine de la formation. e

## ⇒ **Pendant la formation**

Les formateurs du LaSSA ont à cœur de vérifier, par des exercices pratiques si les apports de la formation sont assimilés, compris ou à rediscuter afin d'être intégrés par les stagiaires. Ainsi, les formateurs inscrivent dans leurs démarches pédagogiques des travaux ou exercices qui ont pour objectif de remobiliser les savoirs et la réflexivité transmis aux stagiaires pendant la formation.

En fin de formation, les formateurs du LaSSA réalisent un « retour à chaud » sur la formation. Il est ainsi demandé aux stagiaires de s'exprimer à la fois sur les connaissances et les apports théoriques, sur les modalités pédagogiques de la formation ainsi que sur les apports quant à la posture professionnelle en termes de réflexivité.

## ⇒ **En aval**

Après la formation, la démarche d'évaluation du LaSSA se décline en trois modalités.

- En premier lieu, le LaSSA envoie aux stagiaires ayant participé à la formation, une fiche concernant les apprentissages et les apports de la formation afin de mesurer leur progression.
- Après avoir recueilli et analysé les fiches d'évaluation et celle de la transmission de connaissances, le LaSSA réalise un entretien avec le commanditaire afin de pouvoir bénéficier d'un retour de la part de son client. L'objectif est alors de comprendre si le LaSSA a pu répondre aux besoins et attentes du commanditaire et des stagiaires.
- Ces éléments seront ensuite traités en réunion d'équipe entre les formateurs-chercheurs du LaSSA. Dans ce cadre, ces derniers soumettent au collectif du LaSSA leurs appréciations sur la formation et font un retour concernant les fiches d'évaluation et de connaissances remplies par les stagiaires ; les commentaires du commanditaire ; et le retour à chaud des stagiaires. Cette réunion de travail a pour objectif d'identifier les points faibles de la formation et les pistes d'améliorations possibles. Il s'agit ainsi de réaliser un retour réflexif sur les modalités pédagogiques et les enjeux afférents à ce secteur professionnel.
- Enfin, à la suite de ce travail, un rapport ou un entretien est envoyé au commanditaire concernant à la fois le déroulement de la formation et les nouveaux besoins de formation éventuellement identifiés par les formateurs du LaSSA et les stagiaires ayant suivis la formation. Dans ce rapport, les liens pour accéder aux supports pédagogiques est transmis aux stagiaires.